



www.comedievalence.com  
direction : Richard Brunel

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Les Controverses – Saison 15-16

# Cross, ou la fureur de vivre



Un spectacle de la Cie La Maison

Texte **Julie Rossello-Rochet** Mise en scène **Lucie Rébéré**

Avec **Pierre Cuq**, **Louka Petit-Taborelli** et la voix de **Valentine Vittoz**

Scénographie **Amandine Livet** Costumes **Dominique Fournier**

Lumière et régie générale **Sylvain Brunat** Régie son et vidéo **Clément Rousseaux**

Production **La Comédie de Valence, CDN Drôme-Ardèche** Coproduction **Cie La Maison**  
Avec la participation artistique de l'**ENSATT** Avec le soutien de la **Cité Scolaire du Cheylard**  
En partenariat avec le réseau **Canopé**

**LA FABRIQUE**

DU 10 AU 18 MARS 2016

LES 20 ET 21 AVRIL 2016

**LA COMÉDIE ITINÉRANTE**

DU 30 MARS AU 18 AVRIL 2016

*Dossier pédagogique réalisé par Sandrine Mas, professeure relais, Éducation nationale*

**LA COMÉDIE  
DE VALENCE** CENTRE  
DRAMATIQUE  
NATIONAL  
DRÔME-ARDÈCHE

Place Charles-Huguenel  
26000 Valence - FR  
billetterie : +33 (0)4 75 78 41 70

administration : +33 (0)4 75 78 41 71  
télécopie : +33 (0)4 75 78 41 72  
contact@comedievalence.com

## CROSS, OU LA FUREUR DE VIVRE

### L'HISTOIRE

*CROSS, ou la fureur de vivre* raconte l'histoire de Blake, une collégienne de 12 ans dont un jour la vie bascule en raison d'un clic sur Facebook.

Blake est en 5<sup>e</sup> et elle a un groupe d'amis. Un soir, elle demande à ses parents si elle peut avoir un compte Facebook. Comme elle va avoir 13 ans dans quelques mois, âge légal pour ouvrir un compte Facebook, ses parents acceptent. Lorsqu'elle s'inscrit, elle tombe sur le statut d'une autre élève de sa classe, Mylène. Cette dernière a posté une photo d'Halloween où elle pose avec quatre copines. Elles ne sont pas ses amies sur Facebook mais Blake clique sur « Like »

Erreur. En réponse, elle reçoit ce message: « DÉGAGE? T'AS RIEN À FAIRE LÀ, DE TOUTE FACON JE T'AIME PAS. »

À partir de ce moment-là, sa boîte de messages déborde d'insultes et elle reçoit des SMS anonymes agressifs d'élèves qu'elle ne connaît pas.

Sa meilleure amie Lyca se montre distante dès le lendemain matin et semble sous l'influence de Mylène. Les journées au collège deviennent interminables pour Blake, les moqueries sur son physique et les agressions se multiplient.

Durant ces moments difficiles, Blake va se rapprocher d'un camarade de classe Léon, qui lui aussi, est un peu mis à l'écart.

Alors que Blake ne dit rien à ses parents, elle montre les cyber agressions dont elle est victime au responsable informatique du collège. Le jour même, les filles de la bande de Mylène l'agressent physiquement dans les toilettes. L'établissement scolaire prévient ses parents et prend le problème en main...

### BLAKE

Blake, le personnage central de *CROSS* est tous les adolescents et tous les collégiens rencontrés lors de la semaine en immersion de l'équipe, au collège du Cheylard. Blake a plusieurs visages.

## GARDEN OF LOVE

I went to the Garden of Love,  
And saw what I never had seen;  
A Chapel was built in the midst,  
Where I used to play on the green.

And the gates of this Chapel were shut  
And "Thou shalt not," writ over the door;  
So I turned to the Garden of Love  
That so many sweet flowers bore.

And I saw it was filled with graves,  
And tombstones where flowers should be;  
And priests in black gowns were walking their rounds,  
And binding with briars my joys and desires.

## JARDIN D'AMOUR

J'allais dans le Jardin d' Amour  
Et vis ce que jamais je n'avais vu :  
Une chapelle était construite au milieu,  
Du gazon où je jouais toujours.

Et les grilles de cette chapelle étaient closes  
Et sur la porte était écrit : « Tu ne dois pas ».  
Alors, je me suis tourné vers le Jardin d'Amour  
Qui a donné tant de fleurs sucrées.

Là je vis qu'il était envahi de sépultures  
De pierres tombales où auraient du être des fleurs.  
Des prêtres en robes noire faisaient leurs rondes,  
Et ligotaient avec des ronces mes joies et mes désirs.

William Blake

*Songs of innocence and experience* (1789-1794)

## PROPOS DE L'AUTEURE, JULIE ROSSELLO

### • *Quel est le point de départ de la pièce?*

*CROSS, ou la fureur de vivre* : poème pour collège trouve son origine dans la commande d'un spectacle par un théâtre français : la Comédie de Valence. Ses directeurs Richard Brunel et Christophe Floderer demandèrent à Lucie Rébéré, metteuse en scène et moi-même, autrice, de faire un spectacle dans le cadre de ce qu'ils nomment des « Controverses » : des projets pensés pour les collégiens et lycéens qui abordent des questions qui frottent un peu, dérangeant...

Notre spectacle visait plus précisément, et pour l'essentiel, des spectateurs âgés de 9 à 13 ans.

Notre première rencontre avec la direction du théâtre eut lieu un peu plus de deux mois après la fusillade contre le journal satirique *Charlie Hebdo*, le 5 janvier 2015, à Paris et des assassinats et prise d'otages qui suivirent. Le 8 janvier 2015, une minute de silence à midi fut respectée dans tous les services publics et les institutions en hommage aux victimes. Dans les établissements scolaires, cette minute de silence se déroula parfois mal.

La ministre de l'éducation avait envoyé le matin même une lettre aux enseignants rappelant que : « [...] L'école éduque à la Liberté : liberté de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la tolérance réciproque. L'école éduque à l'Égalité et à la Fraternité en enseignant aux élèves qu'ils sont tous égaux. [...] »

Dans les jours qui suivirent ces fusillades et revendications, nombre d'actes et délits islamophobes furent recensés.

Les marches en hommage aux victimes rassemblèrent des milliers de personnes dans toutes les grandes villes de France et plus d'un million à Paris. Parallèlement à ces élans essentiellement compassionnels avec les victimes et les valeurs de la République française, des théories dites « du complot » se développèrent en particulier via les réseaux sociaux type Facebook.

C'est donc à la fois suite et « dans » ce contexte, pourrait-on dire, que les deux directeurs de la Comédie de Valence nous suggérèrent la thématique des « dix commandements », afin d'aborder le fait religieux avec nos futurs spectateurs, le spectacle devant ensuite susciter un débat entre eux. Fut évoqué pendant ce rendez-vous *Der Jasager, Der Neinsager (Celui qui dit oui, celui qui non)* de Bertolt Brecht (1829-1830).

Par association d'idées, la pièce de Brecht me porta vers un poème de William Blake, *Garden of love* (« Jardin d'amour ») en référence au Jardin d'Eden de la Genèse, dans lequel il est écrit sur une porte venant fermer le monde de l'enfance du poète, cette devise : « TU NE DOIS PAS ». Blake fut un poète, artiste peintre, graveur anglais préromantique qui utilisa dans son oeuvre vocabulaire, symboliques, idées religieuses comme matériaux pour les convertir par sa poésie à autre chose ; afin de subvertir les préceptes religieux et les commandements catholiques reçus lors de son éducation. Blake affirmait que pour « retrouver la joie que nous portons en nous, il suffit de nettoyer les fenêtres de la perception. »

### • *Pourquoi choisir le collège comme lieux de déroulement des événements ?*

Le collège est un espace que traverse chacun des enfants scolarisés en France qui s'étend de l'âge de 10 ans à 15 ans à peu près, temps qui correspond aussi à la mutation de l'être humain qu'on appelle aussi *adolescence*.

Le collège est une institution qui, selon Bourdieu, somme l'individu qui la pénètre de se conformer à sa définition, elle lui dit : « DEVIENS CE QUE TU ES » ; elle lui dit : « TU ES AU

COLLÈGE, SOIS UN COLLÉGIEN ». Au sein de l'institution, la croyance de tout un groupe fait loi et celui-ci se soude précisément pour échapper à l'insignifiance au détriment parfois d'un être distingué, mis au rang de « moins être », que ce groupe peut utiliser pour se faire valoir, pour se rehausser encore de son insignifiance, c'est-à-dire, littéralement en lui marchant sur le corps. [...]

Revenons aux collégiens, ce corps social que nous avons choisi. Qui sont-ils? Il ont à peu près entre 10 et 15 ans, période humaine qui correspond à l'adolescence, une période de l'existence humaine qui se définit par une mutation de la personne, à la fois mentalement et physiquement, et par conséquent dans son rapport aux autres et au monde en général. Françoise et Catherine Dolto comparent cet âge entre deux âges, l'enfance et l'âge adulte à un animal :

« L'adolescent perd sa carapace d'enfant pour se retrouver dans la peau d'un ado avec un nouveau corps, des émotions à revendre et un cerveau de course mais qui ne pense qu'à court terme. Il se retrouve dans un état de grande vulnérabilité. À ce moment-là, on pourrait dire que l'adolescent est comme « *une girouette sensible à tous les vents qui veut aller partout à la fois* » : un animal désorienté et sensible. Observons une mue de homard ensemble. On voit bien comment cette mue à la fois lente et rapide, laborieuse, persévérante, douloureuse, pleine de nécessité vitale, s'avère, pour tout dire, violente. Une révolution de l'individu qui passe par une violence et une fragilité nécessaires à son accession au stade suivant. »

Les homards quand ils changent de carapace perdent d'abord l'ancienne et restent sans défense, le temps d'en fabriquer une nouvelle. Pendant ce temps-là ils sont très en danger. Pour les adolescents c'est un peu la même chose.



**« Bonjour liberté j'ai envie de goûter la vie – 😊 sûre. »**

Post facebook du 8 décembre 2015 publié par Chahd Artilibre, jeune tunisienne ayant participé au printemps arabe pour la démocratie, rencontrée à Tunis à l'ISAD en avril 2013.

#### • *Blake, une héroïne qui résiste ?*

Blake, notre personnage, n'est pas un antihéros mais une héroïne, au sens grec du terme, c'est-à-dire qu'elle a un certain nombre de qualités qui vont lui permettre, comme Hercule, de franchir les obstacles ; il s'agit bien d'un être de papier, de fiction, et non d'une personne de documentaire. L'idée, grâce à elle, est de voir quelles sont les possibilités qu'elle choisit pour se sortir de la spirale dans laquelle soudainement on la plonge. [...]

Mon travail avec ce texte est d'éclairer les zones de possibilités pour se sortir de l'engrenage pervers du harcèlement scolaire afin de redonner une place aux rêves de la victime ; ici les rêves de Blake, à ce qui la meut pour poursuivre sa vie. Convertir chacun des microtraumatismes répétés en une multiplicité de rêves.

Enfin il me semble que pour traiter des sujets sociétaux complexes de relations de pouvoir enchâssées, le rôle de l'écriture, est d'humblement amener le spectateur à une profonde et intense empathie pour l'héroïne qui, petite Antigone, va agir pour résister à son oppression.

• **Pourquoi le titre : « CROSS, OU LA FUREUR DE VIVRE » ?**

(To cross : traverser, franchir)

**TO CROSS / LA TRAVERSÉE**

Traverser  
Traverser nu de l'âge enfant à l'âge adulte  
Naviguer en haute mer  
S'élever si haut à arracher le soleil avec les dents  
Puis tout à coup  
Redescendre  
Six mille lieux sous terre  
Tout près du fleuve bouillonnant et noir  
Tout le monde a été cet être exalté qui le lendemain en avait marre  
Tout le monde a été ce Blake  
Et chacun a gardé un bras ou une jambe ou une mèche de cheveux de ce Blake  
dans son estomac  
Peut-être cela reviendrait-il à dire que chacun possède un poète en lui ?  
Ou cet être enfoui dans les souvenirs capable de tout rêver  
Une force de vie des adolescents  
Disons que *CROSS* ce serait  
Une fête.  
La fête de la force de vie des adolescents, leur capacité à inventer l'avenir... »

• **En quoi, le travail en résidence a-t-il modifié vos choix de départ ?**

La résidence au collège et le public pour lequel nous devons inventer un spectacle ont été essentiels car ils ont déterminé nos choix, le public serait précisément des collégiens, nous voulions donc parler du collège. Puis les faits divers du harcèlement scolaire sont arrivés. On peut dire que la création est née des futurs spectateurs, en cela, la résidence qui a suivi au Cheylard prenait tout son sens et devenait un rouage essentiel de la création à venir.

• **Quelques lectures pour aller plus loin :**

POUR LES ADOLESCENTS :

- ***Paroles pour adolescents, ou la complexe du homard***, de Catherine Dolto, Françoise Dolto, Colette Percheminier, Gallimard, coll. « folio Junior » n° 1453, 2007.
- ***Ma réputation***, de Gaël Aymon, Acte Sud Junior, 2013.

POUR LES ADULTES :

- ***Les rites comme actes d'institution*** de Pierre Bourdieu, Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 43, juin 1982. *Rites et fétiches*. pp. 58-63.
- ***Chants d'Innocence, Le Mariage du Ciel et de l'Enfer, Chants d'Expérience***, de William Blake, éditions Rivage, coll. « Rivage poche » n°676, 2010.

### Julie ROSSELLO-ROCHET / Autrice et dramaturge



Julie-Rossello Rochet a écrit une dizaine de textes pour comédien(ne)s et marionnettes dont *DUO, lorsqu'un oiseau se pose sur une toile blanche* (éditions l'Entretemps, «ligne de corps», 2014) et *ELEONORA*. Elle est dramaturge au sein de la compagnie MuFuThe (Suisse romande). Après des études de droit, d'espagnol et de lettres modernes, elle est diplômée en 2012 du département écriture de l'ENSATT, elle poursuit actuellement ses recherches en doctorat à l'ENS de Lyon. Elle est intervenue dans plusieurs écoles (HETSR-la Manufacture (Suisse) ; ENSATT ; STA (Chine),...) et a animé des ateliers d'écriture (TNP ; Maison George Sand...). En 2014, elle a créé la compagnie LA MAISON avec Lucie Rébéré. Elle va écrire *CROSS ou la fureur de vivre*, chants d'expériences pour des collégiens de Drôme-Ardèche (CDN-Valence, saison 2015-16).

### Lucie RÉBÉRÉ / metteure en scène



Elle commence son parcours théâtral en hypokhâgne-khâgne avec la dramaturge Catherine Nicolas puis au cours Myriade en tant qu'élève comédienne avant d'y être professeure assistante sous la direction de Georges Montillier. Elle intègre en 2009 le conservatoire du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris dirigé par Bruno Wacrenier qui lui confie la mise en scène des *Acteurs de Bonne foi* de Marivaux. En 2011, elle met en scène *Valse*, un texte de Julie Rossello, avec qui elle collabore depuis de nombreuses années. En 2011 elle intègre la classe d'interprétation de Sandy Ouvrier au CNSAD en tant que stagiaire metteure en scène et s'associe en 2012 à Guillaume Fulconis et au Ring théâtre. Elle met en scène deux nouvelles pièces de Julie Rossello : *Duo* (*Pina Bausch* et *Merce Cunningham*), avec le soutien du Centre National de la Danse de Paris, texte qui reçoit l'aide à la création 2012 du CNT ainsi que *Du Sang sur les Roses*, spectacle finaliste Paris Jeunes Talents 2013 et qui jouera à l'Espace 44 scène découverte, au théâtre Kantor puis au théâtre Confluences à Paris. En 2014, elle fonde la compagnie LA MAISON avec Julie Rossello. Parallèlement, elle joue au théâtre, notamment dans *Edouard II* mis en scène par Guillaume Fulconis, ainsi que dans plusieurs films pour le cinéma et la télévision.

## Amandine LIVET / scénographe-plasticienne

Amandine Livet, scénographe-plasticienne, est formée en BTS Arts Appliqués section Design d'espace à l'ESAA Duperré à Paris. En 2009, elle obtient une Licence à l'Académie des Beaux-Arts de Vilnius en Lituanie. En 2012, elle est diplômée du département scénographie de l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du théâtre à Lyon (ENSATT). En 2014, elle obtient un Master 2, Arts de la scène, sous la direction d'Olivier Neveux à l'Université Lyon 2. En 2010, elle crée le décor de *Zone*, pièce commandée par la Région Rhône-Alpes, pour l'Exposition Universelle de Shanghai. En 2012, elle dessine et réalise l'enseigne du CDN de Montluçon, Le Fracas, dirigé par Johnny Bert avec qui elle collabore sur *Le Goret*, *De Passage* et comme scénographe et assistante metteur en scène sur la prochaine création fin 2015 *Peer Gynt*. Elle travaille régulièrement comme scénographe avec plusieurs metteurs en scène : Sarah Blamont, Sylvain Delcourt, Natacha Dubois, Guillaume Fulconis, Marie-Christine Mazzola, Lucie Rébéré, ou d'autres de manière ponctuelle, Nicolas Struve ou encore Fröde Bjornstad. Aujourd'hui elle réalise une scénographie pour la prochaine petite forme d'Olivier Letellier, *Je ne veux plus*. De plus, elle conçoit des scénographies pour des festivals ou des événements comme la Nuit européenne des chercheurs pour l'Université de Lyon. Enfin, elle accompagne les élèves d'écoles de théâtre lors de workshops à Shanghai (Chine) et à Rabat (Maroc).

## Louka PETIT-TABORELLI / Comédien



Après avoir suivi un double cursus au Conservatoire de Lyon en Musiques actuelles, et en Cycle 3 théâtre, il intègre la 72<sup>e</sup> promotion de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) à Lyon. Tout au long de sa formation, il travaille avec Frank Vercruyssen (tg STAN), Guillaume Lévêque, Philippe Delaigue, Ariane Mnouchkine, Agnès Dewitte, Eloi Recoing, Enzo Corman, Olivier Maurin, Frédéric Fonteyne, Claire Lasne-Darcueil... En dernière année de cursus, il joue la figure de Bertolt Brecht sous la direction d'Anne Théron dans *Loin de Corpus Christi* de Christophe Pellet ou encore Sir Edward Clarke dans *Indécences*, d'après Oscar Wilde et Moïse Kaufman sous la direction de Frank Vercruyssen. Depuis deux ans il travaille régulièrement avec Mathieu Bertholet, autour de CF. Ramuz, *Bertholet* et *Derborence*. Il travaille avec différents metteurs en scène lyonnais, s'essaie au cinéma et à la télévision. En mai 2014, il fonde la compagnie La Grande Tablee avec Noé Mercier, et crée *Les Piliers de la Société*, d'Henrik Ibsen, dans une mise en scène collective.



## Pierre CUQ / Comédien



Après avoir été formé au Conservatoire National de Région à Rennes, sous la direction de Daniel Dupont, Pierre Cuq intègre la 72<sup>e</sup> promotion de l'ENSATT (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre). Durant sa formation, il travaille avec Frank Verduyssen (tgSTAN), Guillaume Lévêque, Philippe Delaigue, Ariane Mnouchkine, Agnès Dewitte, Eloi Recoing, Enzo Cormann, Marie Payen, Olivier Maurin, Pierre-Alain Chapuis, André Markowicz. A l'ENSATT il joue Lance Fredricksen pour Anne Théron dans la pièce de Christophe Pellet *Loin de Corpus Christi*, puis le procureur Edward Carson pour Frank Verduyssen dans

*Indécences*, d'après Oscar Wilde et Moïse Kaufman, et enfin pour Philippe Delaigue dans *Le Grand Ensemble*, création itinérante de 16 pièces sur la crise et la ville. Au théâtre, il joue et chante sous la direction de Daniel Dupont (*La Trahison Orale*, de Mauricio Kagel, *La Décision*, de Berthold Brecht, Opéra de Rennes), Vladimir Moràvek (*Cirkus Havel*, festival Villeneuve en Scène), Claire Lasne-Darceuil (*Pour le Meilleur*, festival Les Nuits de l'Enclave) et Philippe Baronnet (*Le Monstre du Couloir*, Le Préau, Vire). Au cinéma, il tourne pour Jérémy Tran (*Artificial Landscapes*), mais aussi Orso Miret (*Tous les chats sont gris*, Arte), Vania Leturcq (*L'Année Prochaine*, Offshore) ou encore Robert Guédiguian (*Une Histoire de Fou*, Rouge Production). Il met également en scène *Le(s) Joueur(s)* d'après Nikolai Gogol en 2010, *L'Enfant Froid* de Marius Von Mayenburg en 2012, et *K* d'après les rêves de Franz Kafka en 2014. Pierre Cuq jouera Larry dans *Le Monstre du Couloir*, mise en scène de Philippe Baronnet (théâtre de l'Opprimé, octobre 2015), dans *Les Piliers de la Société* mise en scène collective de la Compagnie la Grande Tablée (théâtre de Mazade, novembre 2015) et participera aux performances du collectif bim pour la saison 2015/2016.

LETTRE AUX ÉLÈVES DE 6<sup>EA</sup> ET 6<sup>EB</sup> DU COLLÈGE DES DEUX VALLÉES DU CHEYLARD

*Lyon, le 30 janvier 2016*

Chers collégiens,

Il nous a semblé important de vous écrire à l'issue de cette semaine incroyable que vous nous avez permis de traverser.

Lorsque, vous désignant, la proviseure du lycée a parlé d'« intelligences en puissance », nous (Louka, Pierre, Lucie, Julie) avons été très émus car cela signifiait qu'elle avait tout vu, tout compris de ce qui perçait de vous.

Oui, à travers vos regards dans lesquels nous plongeons à l'écran ou à travers le grain de vos voix, vos jeux, vos questions ; nous avons reçu une énergie folle pour créer non plus le spectacle des collégiens mais notre spectacle, à nous et à vous, grâce à vous.

Ce n'est pas condescendance que de vous dire cela ; vous savez lorsqu'on grandit il arrive que l'on oublie, parfois par facilité, parfois par déni, ce que l'on a pu vivre dans son enfance ou son adolescence et vous rencontrer, chacun, c'était d'une part nous dire que nous ne nous étions pas trop trompés en nous emparant de la thématique du cyber-harcèlement et du territoire du collège mais aussi et surtout nous rappeler au vif de cet âge qui est le vôtre ; avec ses joies, ses fragilités, ses doutes, ses colères, ses questionnements immenses et ses grandes solitudes.

Vous nous avez éclairés et nous vous en remercions infiniment, vous nous avez donné l'énergie pour finir cette création désormais avec les traces de votre présence et de vos engagements dans le travail.

Nous sommes forts de vous désormais,

Un immense merci, nous pensons que VOUS ÊTES PRÉCIEUX,

nous pensons que VOUS ÊTES LES NAVIRES DU MONDE À VENIR,

Belle suite à chacun, et à très vite après le spectacle *CROSS, ou la fureur de vivre*,

*Lucie, Pierre, Louka et Julie.*

## LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET LE CYBERHARCÈLEMENT

### DÉFINITION DU HARCÈLEMENT

Le harcèlement vient du mot « herse ». Une herse est un instrument agricole composé d'un châssis muni de dents, qui sert à ameublir la couche superficielle du sol, à rompre les mottes d'une terre labourée ou à recouvrir les semences.

Herseler/herceler, les verbes parents du substantif « harceler » signifie « malmener » et « trainer » (la terre). Ensuite *harceller* a signifié « soumettre sans répit à de petites attaques », puis « tracasser » et enfin « provoquer, exciter ».

Harceler, c'est tourmenter (une personne ou un animal) en le poursuivant sans cesse et en lui faisant subir d'incessants désagréments physiques ou moraux.

### LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE



### Définition du harcèlement en milieu scolaire (éduscol)

Le harcèlement en milieu scolaire, moins visible que les violences paroxystiques, comme les bagarres, les atteintes aux personnes ou bien les intrusions, dégrade, de manière insidieuse et durable, le climat scolaire au sein des écoles et des établissements.

Ses conséquences à court, moyen et long termes peuvent être graves tant pour les victimes que pour les auteurs.

Le harcèlement en milieu scolaire se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et la stigmatisation de certaines caractéristiques. Il revêt des aspects divers en fonction de l'âge et du sexe. Les risques de

harcèlement sont plus grands à la fin de l'école primaire et au collège.

On peut considérer qu'il y a harcèlement lorsque :

- les agressions sont répétées et s'inscrivent dans la durée,
- la relation entre l'agresseur ou les agresseurs et la victime est asymétrique.: le harcèlement est inséparable de la mise en place d'une situation de domination.

Le harcèlement peut prendre de très nombreuses formes plus ou moins visibles: les jets d'objets, les pincements, les tirages de cheveux, les moqueries, les surnoms méchants, les insultes, les violences physiques, le racket, les jeux dangereux, la mise à l'écart, la propagation de rumeurs...

Le "cyberharcèlement" est une variante récente du harcèlement, reposant sur l'usage d'internet et des nouvelles technologies de communication (blogs, e-mails, réseaux sociaux, téléphones portables). Ce type de harcèlement est favorisé par l'anonymat et l'absence de contrôle d'identité qui permettent aux harceleurs d'agir en toute discrétion.

Il se concrétise par la réception répétée de messages provenant de différentes sources, dont le contenu est teinté de menaces, d'intimidations, d'insultes, de chantage ou par la diffusion d'images humiliantes. Ces messages sont parfois accompagnés d'un rejet et d'un isolement de la victime à l'école ou dans d'autres lieux de socialisation.

### Conséquences

Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples :

- décrochage scolaire voire déscolarisation (des études montrent que la peur des agressions expliquerait 25% de l'absentéisme des collégiens et lycéens),
- désocialisation, anxiété, dépression,
- somatisation (maux de tête, de ventre, maladies),
- conduites autodestructrices, voire suicidaires.

Outre les effets à court terme, le harcèlement peut avoir des conséquences importantes sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent : sentiment de honte, perte d'estime de soi, difficulté à aller vers les autres et développement de conduites d'évitement. S'ils ne sont pas pris en compte, ces effets peuvent se prolonger à l'âge adulte.

### LE NOMBRE DE VICTIMES

Selon le rapport de l'Unicef et de l'Observatoire international de la violence à l'École, **en France, 1 élève sur 10 est victime de harcèlement à l'école.**

700 600 élèves français, de l'école au lycée, sont victimes de harcèlement.

1 élève sur 5 est victime de cyber- harcèlement.

## LES MESURES GOUVERNEMENTALES

### **Lettre de Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Mesdames, messieurs,

J'avais annoncé, en février dernier, de nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement à l'École qui touche chaque année 700 000 de nos élèves. 700 000 enfants qui souffrent au quotidien de brimades, de moqueries, de mises à l'écart voire de violences physiques.

Il me semblait indispensable d'interpeller l'ensemble de la société en créant une journée nationale de mobilisation, ce 5 novembre, pour dire "Non au harcèlement".

La campagne et les annonces que nous vous dévoilons ce jour s'adressent prioritairement aux enfants de primaire et aux témoins. C'est en effet dès le plus jeune âge qu'apparaissent les premières situations de harcèlement. S'agissant des témoins, la recherche et les expériences de terrain ont prouvé que c'est en les rendant acteurs de la prévention, en les faisant changer de regard et de position dans le groupe que le harcèlement diminuait.

Des solutions existent, cette journée a pour objectif de les faire connaître. Aucune famille, aucun enfant, ne doit se retrouver seul face à une situation de harcèlement.

Chaque professionnel doit être formé et outillé pour savoir répondre aux situations rencontrées dans son école, dans son collège ou dans son lycée. Pour cela des outils nombreux ont été réalisés : fiches conseils, protocoles, guides, outils pédagogiques.

Le harcèlement ne pourra diminuer que si chaque école et chaque établissement met en place un plan de prévention. Il ne s'agit pas seulement de répondre aux situations rencontrées mais bien d'empêcher que des enfants ne soient harcelés en consolidant une politique préventive efficace en lien avec les familles et les partenaires de l'École.

Dire « Non au harcèlement » c'est refuser l'oppression conformiste, c'est refuser que la loi du plus fort ne soit érigée en norme. Le harcèlement va à l'encontre des valeurs prônées par l'École de la République : le rejet, la stigmatisation, le refus de l'altérité, le non-respect de la dignité humaine n'ont pas leur place dans l'enceinte de nos établissements scolaires.

Je sais que je peux compter sur l'engagement de chacun d'entre vous pour que le harcèlement ne soit plus tabou. Il est de notre devoir que chaque élève se sente en sécurité à l'école. La lutte contre le harcèlement est un des facteurs pour rendre le climat scolaire serein dans nos établissements, condition indispensable à la transmission des apprentissages que doit assurer l'École de la République.

## UN NUMÉRO D'ÉCOUTE

**Le gouvernement a mis en place un numéro d'écoute et définit 4 axes de lutte contre le harcèlement.**




# LES 4 AXES DE LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

## 1. SENSIBILISER


### EXISTANT

 Une page Facebook  
72 000 abonnés

### NOUVEAUTÉS 2015 / 2016

 Nouveau clip pour les 7-11 ans  
diffusé sur de nombreuses chaînes  
de TV (servira également de support  
pédagogique)

 Nouveau site Internet  
des ressources centrées sur l'essentiel  
[education.gouv.fr/nonaharcèlement](http://education.gouv.fr/nonaharcèlement)

 Une journée nationale  
le jeudi qui suit les vacances  
de la Toussaint

## 2. PRÉVENIR

### EXISTANT

#### Des plans de préventions

obligatoires en école, collège et  
lycée depuis la loi de Refondation

issus de la recherche,  
simples à mettre en œuvre

#### Des outils

adaptés à tous les âges : vidéos,  
dessins animés, serious game...

photos et vidéos réalisées par  
les élèves pour les deux premières  
éditions du prix « Non au  
harcèlement. »

#### Des guides pour les professionnels

dont un guide sur la  
cyberviolence

### NOUVEAUTÉS 2015 / 2016

Le harcèlement inscrit dans  
les programmes d'enseignement  
moral et civique

#### Des outils rénovés

- guide « *Que faire dans mon école ?* »
- guide « *Que faire dans mon collège et lycée ?* »

• *cahier d'activités* pour le primaire

• grille de repérage du harcèlement pour  
les professionnels et les familles

3<sup>e</sup> édition du prix « Non au harcèlement »  
avec deux nouveautés :

• une rubrique « harcèlement sexiste »  
pour les 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>  
et les lycéens

• la rédaction d'un plan de prévention  
attaché à chaque affiche et vidéo

#### Réserve citoyenne

Possibilité de s'inscrire pour s'engager  
contre le harcèlement

## 3. FORMER

### EXISTANT

Une formation au plan national

Des formations de formateurs  
en académie

Développement progressif  
des formations sur site

### NOUVEAUTÉS 2015 / 2016

Renforcement de la formation  
des personnels

•  Un **magistère** alliant  
présentiel et travail à  
distance de 9 heures  
pour le 1<sup>er</sup> degré


• Objectifs de formation d'adultes :

**1 500** | **300 000**  
formateurs d'ici | personnes formées  
la fin 2016 | d'ici la fin 2016

Généralisation des formations  
d'ambassadeurs lycéens dans toutes  
les académies

## 4. PRENDRE EN CHARGE

### EXISTANT

 Un réseau de 250 référents  
« harcèlement »

Le harcèlement moral reconnu  
comme un délit par la loi depuis le  
vote de la loi du 4 août 2014 sur  
l'égalité entre les femmes et les  
hommes : article 222-33-2-2 du  
Code pénal

### NOUVEAUTÉS 2015 / 2016

 Un numéro à 4 chiffres, le 3020

Des protocoles de prise en charge rénovés

Des fiches conseils pour tous  
victimes, auteurs, témoins et leurs familles

## LE CYBERHARCÈLEMENT

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement.

Le cyber-harcèlement doit être intégré dans la politique de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'École car il n'en est souvent qu'une des modalités. Pour lutter contre le cyber-harcèlement, le ministère de l'éducation nationale a signé une convention avec l'association e-Enfance et a élaboré un guide pour prévenir et traiter le cyber-harcèlement.

En cas de cyber-harcèlement, on peut contacter le n° net Ecoute 0800 200 000, géré par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil, Net Ecoute peut aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.



## LES RESSOURCES

Sur [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr):

- les 4 axes de lutte contre le harcèlement à l'école
- dossier « Non au harcèlement »
- guides pédagogiques, outils de sensibilisation, paroles d'experts...





- Un site dédié : <http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/>

- Sur [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr), la circulaire n°2013-100 du 13 août 2013 sur la prévention et la lutte contre le harcèlement à l'École  
[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=72680](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72680)

- Sur [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr), le dossier de presse agir contre le harcèlement  
<http://www.education.gouv.fr/cid94795/presentation-de-la-premiere-journee-nationale-non-au-harcelement.html>

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=?cidTexte=JORFTEXT000027677984&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLie>

PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

Protocole d'accord ministères de l'Éducation nationale et de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales, 4 octobre 2004, Dreux  
<http://eduscol.education.fr/cid46843/protocole-d-accord-du-4-octobre-2004.html>

Circulaire n° 2006-125 du 16 août 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la violence en milieu scolaire  
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0601694C.htm>



Circulaire n° 2009-137 du 23 septembre 2009 relative à la sécurisation des établissements scolaires

<http://www.education.gouv.fr/cid49299/mene0922207c.html>

Circulaire n° 2010-25 du 15 février 2010 relative au plan de sécurisation des établissements scolaires

<http://www.education.gouv.fr/cid50782/mene1003863c.html>

Circulaire n° 2010-190 du 12 novembre 2010 relative aux diagnostics de sécurité (mise en œuvre et suivi des préconisations)

<http://www.education.gouv.fr/cid54009/mene1026610c.html>

Circulaire n° 2012-136 du 29 août 2012 relative aux assistants chargés de prévention et de sécurité

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=61301](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61301)

Circulaire n° 2013-100 du 13 août 2013 relative à la prévention et à la lutte contre le harcèlement à l'école

[http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/08/cir\\_37408.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/08/cir_37408.pdf)

Circulaire n° 2013-187 du 26 novembre 2013 relative à la prévention et au traitement de la cyberviolence entre élèves

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=75290](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=75290)

## **PROTECTION DES ÉLÈVES EN MILIEU SCOLAIRE**

Loi n° 468-98 du 18 juin 1998 qui crée un délit spécifique de bizutage: circulaire n° 99-124 du 7 septembre 1999

<http://www.education.gouv.fr/bo/1999/31/encart.htm>

Articles 225-16-1 à 225-16-3 du Code pénal pour le délit de bizutage

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006165305&cidTexte=LEGITEXT000006070719>

Circulaire n°2001-044 du 15 mars 2001 publiée au BO n°12 du 22 mars 2001 relative à la protection du milieu scolaire - Lutte contre les violences sexuelles

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010322/MENB0100656C.htm>

Circulaire n° 2004-163 du 13 septembre 2004 relative aux mesures visant à prévenir, signaler les actes à caractère raciste ou antisémite en milieu scolaire et sanctionner les infractions

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/37/MENE0402224C.htm>

Circulaire n° 2006-197 du 30 novembre 2006 relative à la protection du milieu scolaire (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté-CESC)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/45/MENE0602019C.htm>

## APPLICATION DE LA RÈGLE

Circulaire n° 2014-059 du 27 mai 2014: application de la règle, mesures de prévention et sanctions

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=79279](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=79279)

## AIDE AUX VICTIMES

Convention Éducation nationale-INAEM n° 99-034 du 9 mars 1999

<http://www.education.gouv.fr/bo/1999/12/SCOB9900558C.htm>

Circulaire interministérielle n° 2004-351 du 13 juillet 2004 relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

<http://www.reaap92.com/donnees/circulaires/circulaire13juil04.htm>

## FAMILLE

Décret n° 2010-1308 du 2 novembre 2010 créant le comité national de soutien à la parentalité

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022991181>

Circulaire n° 2006-137 du 25 août 2006, relative au rôle et à la place des parents à l'école (notamment les droits d'information et d'expression des parents)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0602215C.htm>

Circulaire interministérielle n° 2012-63 du 7 février 2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité au niveau départemental

<http://i.ville.gouv.fr/referance/7865/circulaire-interministerielle-n-dgcs-sd2c-dpjj-sad-jav-dgesco-sg-civ-daic-2012-63-du-7-fe>

Circulaire n° 2013-142 du 15 octobre 2013 visant à renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=74338](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74338)

## LE HARCELEMENT EN MILIEU SCOLAIRE



<http://www.education.gouv.fr/cid68983/prevention-et-lutte-contre-les-violences-en-milieu-scolaire%20-%20point-d-etape.html>



[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/violence/26/8/protocole\\_traitement\\_harcelement\\_213268.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/violence/26/8/protocole_traitement_harcelement_213268.pdf)

## LE PRIX « NON AU HARCELEMENT »

<http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-harcelement.html>

## RAPPORT UNICEF

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/violence/27/7/2011\\_3\\_29\\_unicef-rapport\\_175277.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/violence/27/7/2011_3_29_unicef-rapport_175277.pdf)

## LE SITE NATIONAL DE RESSOURCES SUR LE CLIMAT SCOLAIRE

<https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html>